

▶ Récolte d'automne

Une réussite pour le tournesol, le maïs et les légumes

PAGE 4

ACTUALITÉS

Les 10 ans
d'Agri-éthique

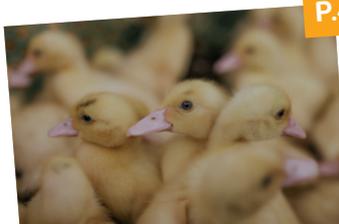
P.2



SERVICES ET TECHNIQUES

Lancement de la
vaccination contre
la grippe aviaire

P.4



FAITS ET GESTES

Vos achats d'équipements
désormais en ligne

Équipeo
by cavac

P.8



Eau rage, eau désespoir !

Deux nouveaux saccages de réserves de substitution cette mi-octobre : l'une en Charente, l'autre en Vendée sur la commune du Bernard. C'est un insupportable acharnement !

Créées pour sécuriser la production alimentaire en garantissant un accès à l'eau tout en pesant moins sur le milieu en période de sécheresse, les deux réserves attaquées permettent l'irrigation de près de 800 hectares de céréales, cultures fourragères pour le bétail, légumes de plein champ, en bio et en conventionnel.

Si le préjudice financier est colossal, il va bien au-delà puisque ces attaques visent un modèle agricole dans son ensemble et avec lui des milliers d'agriculteurs engagés à remplir toujours plus durablement, l'assiette de leurs concitoyens, à l'heure où la production agricole française faiblit dangereusement et met en risque notre souveraineté alimentaire.

À ces attaques à répétition s'ajoutent des moyens de production de plus en plus contraints, des aléas climatiques de plus en plus impactants et des taxes de plus en plus élevées : à ce rythme, et sans soutien manifeste, ni mesure proportionnée des pouvoirs publics, c'est le déclin assuré de l'ensemble de l'agriculture française.

Dans le même temps, on nous prédit dans notre région, davantage de pluie l'hiver et moins l'été. Espérons que l'excès de pluie tombée depuis la mi-octobre et qui compromet très gravement les semis de céréales dans les terres hydromorphes, n'en constitue pas l'avant-goût !

Car ce pourrait être la double peine. Des semis d'automne contrariés par l'excès d'eau et des semis de printemps que certains agriculteurs pourraient devoir réduire faute d'avoir pu stocker l'eau tombée en excédent l'hiver.

Alors quoi faire ? Ne pas baisser les bras et poursuivre l'espoir qui nous anime de bien nourrir nos concitoyens avec les bons produits de chez nous. Eau rage, eau des espoirs...

Jérôme Calteau
Président



COMMERCE ÉQUITABLE

Notre partenaire Agri-éthique France fête ses 10 ans !



Il y a 10 ans, Agri-éthique voyait le jour à l'initiative d'agriculteurs de Cavac soucieux de sécuriser leurs productions. Le label est aujourd'hui reconnu sur tout le territoire national comme premier label de commerce équitable français. 10 ans après sa création, Agri-éthique compte 53 filières certifiées et attire toujours davantage d'acteurs engagés pour la fixation du prix de la matière première.

Le label Agri-éthique a célébré son dixième anniversaire avec l'ensemble de ses partenaires lors d'un événement à Paris puis en région avec un tour de France des filières équitables telles que le blé, le sel, les yaourts, le lait, etc. Le but : aller à la rencontre des consommateurs et faire connaître les 597 produits labellisés. À cette occasion, Agri-éthique a dévoilé sa qualité nouvelle de société à mission ainsi que l'évolution de son cahier des charges accrédité désormais par le Cofrac (Comité français d'accréditation). Agri-éthique a également annoncé son partenariat avec l'association Pour une Agriculture du Vivant, un mouvement de coopération et d'innovation qui défend l'agriculture régénérative. Pour une Agriculture du Vivant (dont Cavac est aussi membre), milite pour le développement de filières en accord avec la préservation des sols et des valeurs humaines, avec la construction de modèles innovants qui partent du terrain et donc des agriculteurs et agricultrices. ■

597 références produits
Labellisés Agri-éthique



Paroles d'agriculteur : Jean-Luc Caquieau

Agriculteur et administrateur Cavac engagé depuis les débuts d'Agri-éthique, Jean-Luc Caquieau a établi des contrats pluriannuels de 3 ans sur 25 % de sa production, en blé et légumineuses. « Ces 10 dernières années ont montré que nous avons eu raison d'y croire. De croire en cette relation de partenariat établi entre agriculteurs et industriels transformateurs. L'engagement Agri-éthique est une sécurité dans la durée et c'est ce dont nous avons besoin face au contexte économique et aux variations des cours. C'est une garantie pour travailler sereinement et faire évoluer la relation entre les acteurs d'une filière, que chacun puisse comprendre les problématiques de l'autre afin de progresser ensemble. Agri-éthique c'est une super idée et une super réussite. L'objectif maintenant des 10 prochaines années est de gagner en reconnaissance du label auprès des consommateurs car ce sont eux qui ont le pouvoir final par leurs achats. »



NOUVEAUTÉ

Lancement du site

www.antignyvolailles.fr

Parmi la grande famille des productions de volailles de Volinéo, il y a l'activité d'Antigny Volailles. Ce sont une quarantaine d'éleveurs et éleveuses qui ont développé un savoir-faire reconnu dans le Grand Ouest pour la production de volailles vivantes et qui sont ensuite commercialisées auprès d'une centaine de revendeurs sur les marchés, les foires et les jardinerias, y compris celle de la Coopérative, mais aussi sur les régions Centre-Val de Loire et Occitanie. Les volailles d'Antigny sont même distribuées dans le nord de la France et en Alsace.

Ce sont 10 espèces de volailles issues de souches rustiques et fermières qui sont élevées dans des petits bâtiments de 100 à 700 m², bénéficiant de la lumière naturelle et entourés de parcs arborés : poulet (blanc, roux, noir), pintade, dinde (blanche, grise) caille (grise, jaune), canard (mulard, barbarie, Pékin, Rouennais), oie (blanche, grise, guinée), poulette prête à pondre (rouge, noire, Marans, Sussex, cendrée, barrée, azur, olive), chapon de poulet, chapon de pintade et poularde.

Le groupement s'est doté récemment d'une nouvelle identité graphique et d'un site internet destinés à faire connaître les activités d'Antigny Volailles auprès des revendeurs intéressés pour acheter des volailles vivantes. Sur la plateforme, on peut découvrir l'ensemble des volailles proposées qui sont garanties vaccinées et élevées dans des bâtiments sein avec des aliments équilibrés. Pour certaines espèces, elles sont disponibles dans le réseau des magasins ruraux de Cavac (Gamm Vert, AgriVillage et AgriConseil).



► SANTÉ ANIMALE

Lancement de la vaccination contre la grippe aviaire

Après trois années de crise de l'influenza aviaire, l'État a décidé de lancer la première campagne de vaccination jamais organisée en France. Depuis le début octobre le service de santé animale de Cavac l'organise au mieux au sein des groupements de volailles Volinéo, Prodavi et les Éleveurs de Challans. Une vaccination préventive, ciblée sur les espèces les plus sensibles (Canard Mulard, de barbarie et de Pékin), et nécessaire pour maintenir les productions de volailles.



La vaccination est un défi collectif et national pour immuniser les élevages de volailles. Fruit d'un long travail, la préparation de la campagne de vaccination s'est faite de concert avec le ministère de l'Agriculture, les groupements de volailles et le service de santé animale de la coopérative. Cette vaccination est un acte inédit au sein de l'Europe et une sécurisation nécessaire pour porter la production française de viande de canard de qualité sur les marchés européens et mondiaux.

Qui doit être vacciné ?

La vaccination est obligatoire depuis le 1^{er} octobre pour les élevages détenant plus de 250 canards au moment de la mise en place sur l'ensemble du territoire national. Concernant les 45 communes de Vendée et les départements limitrophes où il y a eu un vide sanitaire de dédensification depuis le 3 juillet, une remise en place est possible dès lors qu'il y aura une vaccination.

Protocole et vaccin : vers 2 injections ?

Le vaccin Volvac BEST AI+ND du fabricant Boehringer a été retenu lors du premier appel d'offre de 80 millions

de doses. Il est conditionné en flacon de 500 ml permettant de réaliser 1 000 doses en sous-cutanée. Le produit peut se conserver entre 2°C et 8°C durant 24 mois. Le protocole de vaccination est actuellement d'une première dose entre 10 jours et 21 jours d'âge, suivi d'une deuxième injection à minima 18 jours après la première injection.

Qui vaccine ?

Dès que l'exploitation connaît sa date de mise en place elle réserve ses 2 dates d'interventions auprès des équipes de vaccination pour organiser son chantier. Elle prévient également son vétérinaire sanitaire, qui est responsable de cette vaccination réglementée, afin qu'il commande ses doses.

La vaccination est réalisée soit par une équipe de vaccination sous délégation du vétérinaire sanitaire ou soit par les éleveurs & éleveuses sous la délégation du vétérinaire avec un audit de premier chantier, et sous condition d'avoir suivi une formation. Le nombre d'attrapeurs devra être adapté en fonction de l'intervention, notamment pour la deuxième dose où les canards seront plus âgés.

Et après ? La surveillance

La mise en place de la vaccination est ensuite accompagnée d'une surveillance dite « passive » avec la réalisation d'écouvillons hebdomadaires par l'éleveur sur des oiseaux morts, ainsi qu'une surveillance dite « active » réalisée tous les mois par un vétérinaire sanitaire.

Le coût ?

L'opération va coûter au niveau national environ 100 millions d'euros, qui seront pris en charge par l'État (85 %) et les filières (15 %). Le calcul du coût prend en compte le prix du vaccin, un pourcentage de l'application du vaccin, ainsi que la surveillance post-vaccinale. ■

Quelques chiffres...

>> 50 à 60 millions de canards (maigres et gras) à vacciner dans 2 700 élevages (Ferme France).

>> 3 à 3,5 millions de canards maigres à vacciner dans 85 élevages Cavac (Volineo et Prodavi).

>> Plus de 100 foyers IAHP ont été recensés lors de l'épizootie 2022 sur le périmètre Cavac.

► AUTONOMIE FOURRAGÈRE

L'aliment semi-humide, une solution économique pour compléter son stock

Certaines années, les aléas climatiques peuvent impacter les stocks de fourrage. Alexis Kerhir et ses deux associés du Gaec Le Maingot, ont décidé de compléter la ration du troupeau par l'achat d'aliments semi-humides. Moins onéreux que du concentré, cette alternative économise le silo de maïs ensilage sans perturber la production de lait de leurs 110 vaches.

À notre arrivée sur l'exploitation, les vaches de couleurs noire, blanche, rouge et marron avaient l'esprit curieux. « Nous avons des Prim'Holstein, des Red'Holstein, puis des Jersiaises. Nous aimons cette diversité, notamment pour les avantages génétiques que chaque race apporte (productivité, rusticité, etc.) », indique Alexis Kerhir.

Le semi humide pour sécuriser le bilan fourrager

Le Gaec formé de Anthony Rezeau installé depuis 2012 sur l'exploitation familiale, suivi de Thomas Rezeau (2019), puis de Alexis-Kerhir (2021), produit annuellement 1 100 000 litres de lait.

Pour maintenir ce volume de production face au manque d'ensilage dû aux aléas climatiques, le Gaec s'est tourné vers Emmanuelle Lacourpaille, technicienne du service nutrition animale de Cavac. Elle propose alors la solution de l'aliment-semi humide : des drêches de brasserie, de la pulpe de betterave et des co-produits d'amidonnerie d'origine française simplement mélangés et livrés directement chez l'agriculteur. Le coût reste raisonnable comparé à du concentré, car il n'y a pas de consommation importante d'énergie pour déshydrater ou transformer les matières premières en granulés.

Un aliment facile à stocker

Pour son utilisation, l'aliment est simplement mélangé au fourrage. « Je rajoute quotidiennement 10 kilos d'aliment semi-humide pour remplacer 10 kilos de maïs. Ce produit est très appétent et nous devons d'ailleurs rajouter de la paille pour que la ration se consomme plus lentement. Aucune baisse de lait n'a été remarquée. L'aliment se conserve plutôt bien », précise Alexis Kerhir.



LA RATION JOURNALIÈRE / VACHE

Pour compléter les 40 hectares de maïs et gagner en autonomie alimentaire, le Gaec s'est tourné vers l'achat d'aliments semi-humides. Sur les 150 hectares, le Gaec cultive également 28 hectares de mélange de fourragères (seigle, vesce, trèfle), 35 hectares de blé, 8 hectares de colza pour la vente, et une quarantaine d'hectares de prairies en pâturage tournant.

12 kg de maïs + 1,3 kg de concentré de maïs

10 kg d'aliment semi-humide

10 kg d'herbe de méteil

6 kg de colza

Le Gaec a choisi de stocker cet aliment en taupinière comme pour un silo de fourrage. La livraison se fait en une ou plusieurs fois, selon le souhait de l'agriculteur et ne nécessite pas de tassement.

▶ RÉCOLTES D'AUTOMNE

Une réussite pour le tournesol, le maïs et les légumes secs

Le climat estival légèrement pluvieux et relativement doux, ainsi qu'un début d'automne chaud et sec ont été favorables pour les cultures de tournesol, de maïs et de légumes secs. Toutes ont des niveaux de récolte très satisfaisants et les stocks de fourrage sont rassurants pour l'hiver.



Les pluies de fin juin et de fin juillet ont été bénéfiques pour les cultures qui étaient dans des conditions d'évapotranspiration peu impactantes. Cependant, on observe une pluviométrie hétérogène sur l'ensemble de la ferme Cavac. Le nord de la Vendée et les Deux-Sèvres ont été les mieux servis à l'inverse du centre et du sud de la Vendée. Puis les conditions chaudes et sèches du début d'octobre ont permis d'excellentes récoltes. Environ 60 % à 70 % du tournesol a été moissonné dans des taux d'humidité bas, et concernant le maïs, la moyenne se situe entre 20-21 % d'humidité. Ce dessèchement de fin de cycle est une aubaine pour faire des économies sur l'énergie du séchage (gaz).

Maïs grain et maïs fourrage : des silos bien remplis

Cette année, 30 000 ha de maïs fourrage et 16 000 ha de maïs grain ont été produits. « Ce sont 20 % des surfaces en moins que l'année dernière, mais avec une récolte qui double grâce aux bonnes conditions climatiques. Alors que l'année dernière une partie du maïs grain passait en fourrage pour pallier la sécheresse, aujourd'hui, c'est une partie du fourrage qui passe en grain car les silos sont remplis », explique Jean-Luc Lespinas responsable du service agronomie. En effet, le maïs a bénéficié de précipitations salutaires au moment de la

floraison à la fin juillet. Le taux d'amidon et le volume étaient amplement satisfaisants.

En revanche, le bon stade de récolte de la culture de 32 % de matière sèche (MS) et l'arrivée rapide des 600 degrés jours nécessaires après la floraison ont nécessité une certaine réactivité dans l'organisation des chantiers. Certaines parcelles en attente pouvaient perdre 1 point de matière sèche par jour. Pour les productions entièrement consacrées au grain, les rendements ont varié de 80 qx (en limons moyens) à 140 qx (irrigation), avec des beaux résultats observables en cultures sèches de sols profonds.

Répartition des types de maïs produits sur la Ferme Cavac en 2023

FOURRAGE	30 000 hectares
SEMOULIER	5 500 hectares
WAXY	1 000 hectares
STANDARD	9 500 hectares

Rendement moyen (T de MS / ha) par secteur sur les essais de la Ferme Cavac

LA FORÊT-SUR-SÈVRE	19,4	Limono-argileux
CHANTONNAY	17,3	Limono-argileux
LA CHAIZE-LE VICOMTE	9,4	Sablo-limoneux
LE FENOILLER	12,6	Sablo-limoneux
CHAUCHÉ	15,7	Limono-argileux
NIEUL-LE-DOLENT	17,9	Limono-argileux
VIX	17,3	Argileux
MOYENNE GLOBALE	15,6	

Tournesol : un taux oléique excellent !

C'est une très bonne année également pour le tournesol qui s'approche d'un rendement moyen de collecte de 29 qx. « Nous avons récolté 31 000 tonnes pour une surface de 10 500 ha. On peut être fier de la qualité de ce tournesol destiné à la production d'huile, avec un taux qui atteint 45 % dans les graines », détaille Thierry Guibert, responsable des filières végétales. On estime un gain moyen de 1 à 1,5 point d'huile de plus, car les feuilles sont restées vertes plus longtemps après la floraison, grâce à une fin de cycle douce et favorable à la synthèse de l'huile.



Un bon timing climatique pour les sols

Ces conditions sèches et pluvieuses aux bons moments ont limité le développement des maladies, par exemple la fusariose du maïs. De plus, cette météo a permis de récolter dans des bonnes conditions sur des sols relativement portants et d'envisager pour les futurs semis de blé un travail simplifié.



SARRASIN

400 hectares de sarrasin ont été produits cette année. Une culture en progression, dont une partie est destinée à la confection des galettes Catel Roc qui font partie du groupe Cavac.



Les stocks de légumes et de semences assurés

Emblème de la Vendée, la production du petit lingot blanc est 30 % supérieure à la moyenne pluriannuelle grâce à une température favorable et peu de stress hydrique durant la période de floraison en juin. Ainsi, ce sont 2 000 tonnes de mogettes de Vendée IGP et 2 000 tonnes de haricots secs (rouge, blanc, flageolet) qui ont été récoltées du 25 août au 15 septembre.

La relève est assurée en semences de tournesol et de maïs. Pour la plante oléagineuse, la récolte précoce concentrée sur

les vingt premiers jours de septembre est supérieure à 20 % de la moyenne pluriannuelle. Quant au maïs, sa bonne fécondation garantit une grande qualité germinative pour les semis 2024. « On peut se féliciter des 2 500 hectares de maïs semences cultivés par nos sociétaires. Les rendements autour de 106 % de la référence sont bons et répondent amplement aux attentes des semenciers après deux années de productions compliquées climatiquement », conclut Loïc Guitton, responsable de l'activité semences et légumes. ■

▶ E-COMMERCE

Équipeo désormais en ligne pour vos achats d'équipements d'élevage

Depuis un an l'activité de vente et conseils d'équipements d'élevage de ruminants (bovin, ovin, caprin) au sein des dépôts Cavac Agrivillage et AgriConseil ne désemplit pas. Elle est le fruit d'une harmonisation de la logistique d'achat, de vente et de livraison au sein d'une même entité : Équipeo.

« Depuis le lancement de la structure au sein de la coopérative, nous avons réalisé une hausse de 25 % des ventes d'équipements d'élevage. Une preuve que notre prestation plait aux éleveurs et éleveuses, notamment par sa proximité et ses conseils adaptés aux besoins des exploitations polyculture-élevage typiques de notre périmètre », explique Jean-François Thomas, responsable de l'activité. Accompagné de Jérôme Bossard et de Laura Angibaud, ils ont structuré l'activité au sein des 35 magasins AgriVillage et AgriConseil. L'entité Équipeo centralise dorénavant les achats, la gestion des stocks et la commercialisation. Les trois commerciaux sont dédiés à cette activité et se déplacent au quotidien sur les exploitations pour apporter leurs conseils en équipements afin d'améliorer la qualité du travail et le bien-être animal. Le développement d'Équipeo a permis de faire évoluer la gamme, de dégager du temps pour rechercher de nouveaux produits, notamment pour améliorer le confort au travail (smart silo, pesée connectée, exosquelette, détecteur de vèlage ou de chaleur). Doté d'un large réseau de partenaires, Équipeo peut également rediriger les demandes vers des spécialistes, comme des installateurs : ventilation, vidéosurveillance, etc. « Notre structure permet de réaliser des achats groupés et de renforcer les négociations auprès des fournisseurs pour atteindre des prix attractifs. Elle fluidifie la logistique d'approvisionnement et de livraison au sein des dépôts Cavac. Elle aide également à référencer tous les produits pour les techniciens de terrain qui se rendent également dans les exploitations (fiches techniques, tarification) », détaille Jean-François Thomas.

Équipeo, le catalogue en ligne prochainement

Toute la gamme plein air sera désormais en ligne sur aladin.farm by Cavac, soit plus de 50 références qui vont s'étoffer au fil des mois : auge, râtelier, bac à eau, clôture, abreuvoir. Le catalogue en ligne propose différents modes de livraison (hors gros volume) :

- Points relais ;
- Livraison entre 2 et 10 jours dans les 35 dépôts au choix ;
- Retrait à la plateforme centrale de Fougeré ;
- Click & Collect.



Plusieurs possibilités de financements

Cavac est agréé pour financer le matériel d'élevage via des dispositifs bancaires auprès de nos partenaires (prêts).

Nous retrouver

Équipeo est désormais bien visible sur les salons agricoles et au sein de Cavac. Si vous souhaitez les rencontrer prochainement, rendez-vous au TechÉlevage (Roche-sur-Yon) ou au 100 ans de la Prim'Holstein (Puy-du-Fou).

CONTACT :

Jean-François Thomas
06 49 74 65 27



ENQUÊTE



Donnez votre avis sur le Cavac Infos !

Dans l'objectif de faire évoluer le magazine mensuel de Cavac envoyé aux agriculteurs et agricultrices de la coopérative, nous menons une enquête de satisfaction pour recueillir votre avis.

L'objectif est de connaître un peu mieux nos lecteurs afin de faire évoluer les rubriques du magazine et répondre précisément à vos souhaits de lecture.

Ce questionnaire est anonyme et ne prendra que 5 min. Vos remarques et suggestions nous sont très utiles pour évoluer ! Alors merci beaucoup par avance pour vos réponses.

DURÉE : 5 MIN

JE DONNE MON AVIS !



www.lienlien.fr/enquete-cavac-infos